

Commune d'Orges

Rapport de la commission de gestion du 4 Juin 2019

A été mandée pour étudier le **préavis municipal numéro 02/2019**, comptes de l'année 2018 arrêtés au 31 décembre 2018.

La Municipalité a délégué Madame Corinne Jaggy, municipale, ainsi que notre syndic Jean-Philippe Petitpierre, pour informer plus amplement les membres de la commission. Ceux-ci ont pu obtenir des réponses détaillées à toutes leurs questions et les en remercie.

De manière générale, nous constatons que les comptes sont bien tenus et le budget a été respecté. La Fiduciaire en charge a d'ailleurs constaté une nette amélioration dans la préparation du bouclage 2018 et son rapport est tout à fait positif. Le préavis préparé par Madame Jaggy est justement détaillé, clair et compréhensible. Nous la remercions pour la qualité de son travail.

Nous relevons en outre les quelques points suivants.

Aucun amortissement extraordinaire n'a pu être remboursé, mais contenu des taux d'intérêt actuels de nos emprunts, il n'y a actuellement pas de risque lié au coût de la dette.

Le commun fait partie d'un regroupement de communes (RIBT), lié au Bureau technique de Grandson, afin de nous assister dans les requêtes des diverses demandes & travaux. La participation au RIBT se fait sous forme d'abonnement, sous le compte 42.318.01.

Actuellement la gestion de l'eau est déficitaire : Il n'a y cependant pas de mesure immédiate à prendre puisque les discussions ne sont pas terminées avec la Sagenor concernant la reprise de nos équipements et les capteurs mis en place pour s'assurer que notre réseau soi « étanche » doivent encore être suivis quelques mois. Les produits ne couvrent donc pas les charges, mais il est trop tôt pour en livrer des conséquences. Nous verrons sur une année complète.

Comme chaque année, en ce qui concerne les frais liés à la police, l'instruction publique et la sécurité sociale, ceux-ci ne sont pas de la compétence communale. Même s'il a été tenu compte de l'augmentation de ces postes dans le budget à venir, ceci n'est pas une garantie sur le dépassement ou le non-dépassement de ces charges pour le futur.

En conclusion, la commission de gestion recommande au Conseil d'approuver les comptes 2018 tel que présentés.

Orges, le 4 Juin 2019

Le rapporteur : Bruno Rodrigues

Pour la Commission de gestion :


Patrick Aerny-Mettraux


Cyril Cachin


Bruno Rodrigues